

**INSCRIPTION - ATELIER TTOUCH®**

*(Date limite d'inscription : Une semaine avant l'événement.)*

**Identification**

Nom :		No de tél. - jour	
Adresse :		- soir	
		- cellulaire	
Courriel :			

**Indiquez la date de l'atelier TTouch auquel vous voulez participer en fonction des dates publiées sur Facebook.**

Date :		Je joins à ce formulaire mon chèque au montant de <sup>1,2</sup> :		\$
--------	--	--	--	----

**Avez-vous déjà participé à un atelier TTouch ?**    \_\_\_ Oui \_\_\_ Non

**Serez-vous accompagné d'un chien ? \*\***    \_\_\_ Oui \_\_\_ Non

**Si oui, indiquez :**

Son nom	
Sa race	
Son âge	
Allergies	
Que doit-on savoir à son sujet ?	

*\*\* Si vous êtes indécis quant à la participation de votre chien à l'atelier TTouch, quelle qu'en soit la raison, n'hésitez pas à communiquer avec madame Maryse Perreault au (514) 576-8655 pour en discuter.*

**Paiement :<sup>1,2,3</sup>**

Faites parvenir ce formulaire accompagné de votre chèque ou mandat-poste, libellé au nom de Maryse Perreault, et postez-le à l'adresse suivante :

Maryse Perreault, Atelier TTouch  
130, av. Jean-Baptiste-Varin, La Prairie (Québec) J5R 6H9

*(Important : ne faites pas parvenir d'argent comptant par la poste !)*

Une confirmation de votre inscription vous sera transmise par courriel, plus ou moins une semaine avant la tenue de l'atelier.

***Merci et au plaisir de vous rencontrer !***

- 
- |   |  |
|---|--|
| 1 | Le paiement est obligatoire pour finaliser la réservation. Un nombre minimal de personnes est requis pour que l'atelier ait lieu. À moins d'avis contraire, la date limite d'inscription est une semaine avant l'atelier.  |
| 2 | Nos tarifs varient en fonction des zones géographiques et des frais afférents.   |
| 3 | Politique de vente et d'annulation :<br><i>En cas d'annulation avant la date limite d'inscription, remboursement de 80 % de la somme payée.<br/>En cas d'annulation jusqu'à 24 h avant la tenue de l'atelier, remboursement de 50 % de la somme payée.<br/>En cas d'annulation le jour même de l'atelier, aucun remboursement ne sera effectué.<br/>Notez qu'il est possible de reporter sa participation à un autre atelier au cours de la même année selon la disponibilité des places. La somme à payer pour cet autre atelier sera celle publiée pour ce dernier atelier.<br/>En cas de force majeure, d'empêchement du conférencier ou d'annulation de l'atelier en raison d'un manque de participants, une date ultérieure sera proposée aux participants en cours d'année, ou le remboursement intégral des sommes déjà versées sera effectué, au choix du participant. Merci de votre compréhension.</i> |